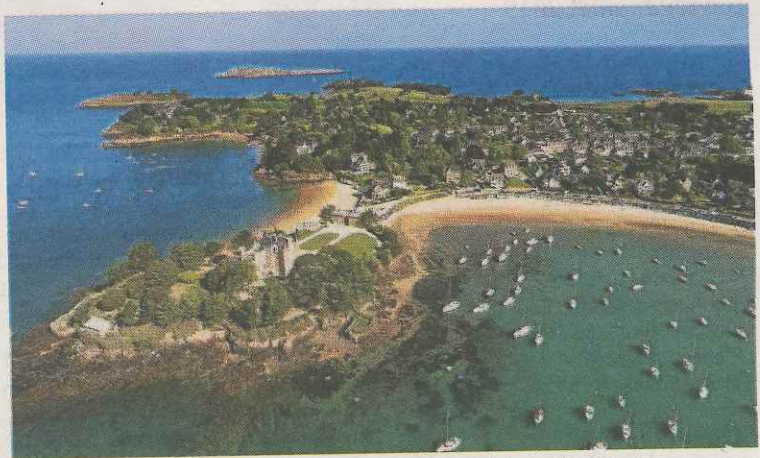


## Office de tourisme. Des vidéos de promo

« L'office de tourisme intercommunal avait besoin d'images et de supports vidéo », explique Patrick Celton, président. Ainsi, l'office de tourisme intercommunal de la Côte d'Émeraude s'est adressé à NicloFilms, une société basée à Baden (56), pour réaliser des vidéos promotionnelles d'environ une minute sur les neuf communes du territoire de la CCCE.

Ces vidéos viennent d'être présentées aux élus et différents partenaires, et leur diffusion a commencé sur les réseaux sociaux. Les images ont essentiellement été réalisées avec des drones. « Nous avons choisi des musiques rythmées pour chaque film », explique le responsable de l'agence.



La plage du Bêchet à Saint-Briac, filmée par un drone. (Photo NicloFilms)

### La vidéo de Dinard « un peu fade »

Le but était aussi de montrer les activités sportives ou culturelles, et les visages à travers les paysages. La vidéo de Dinard, plus habituée à être filmée par des caméras professionnalisées, est un peu décevante « et paraît un peu fade au niveau des couleurs et des sujets traités », selon un partenaire de l'office, qui s'étonne de ne pas y trouver des

séquences sur l'emblématique promenade du Clair de lune ou encore sur les galeries de peinture. En revanche, les films sur Lancieux, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Beausais-sur-Mer, Trémereuc, Le Minihic, La Richardais et Pleurtuit prennent nettement plus de hauteur. « Mais la météo n'a toujours pas été au rendez-vous au moment des tournages ».

Pour Marie Guérin, directrice de l'office

de tourisme, « il était important d'amorcer la communication. Nous allons maintenant enrichir chaque année, ces prises de vues ». Une vidéo sur la Côte d'Émeraude et une autre, plus thématique, sur les grandes marées, ont été aussi réalisées. Elles sont diffusées dans les offices de tourisme, les mairies, les hôtels, chez les partenaires et sur les réseaux sociaux de l'office de tourisme intercommunal.

## Saint-Briac-sur-Mer

### Sentier : des portes verrouillées qui empêchent le passage des promeneurs

Page 8

## Atelier des artistes en exil. Un appel aux dons

L'Atelier des artistes en exil, en résidence à Saint-Briac-sur-Mer, est une initiative privée d'un couple d'enseignants à la retraite, Marie-Noëlle et Daniel Noël. Ils reçoivent dans une maison privée des artistes exilés de toutes disciplines qui ont fait le choix de l'exil et de ses épreuves, en étroite collaboration avec l'Atelier des artistes en exil, à Paris. Ces artistes ont tout abandonné derrière eux et vivent souvent dans un grand dénuement. Pour leur permettre de se restructurer et d'exercer leur pratique, ils sont accompagnés et soutenus dans leurs besoins artistiques. Ainsi l'atelier de Saint-Briac-sur-Mer les prend en charge intégralement et doit donc faire face à des dépenses. Depuis un peu plus d'un an maintenant, l'atelier a reçu pas moins de 25 artistes. Cette année, l'Atelier des artistes en exil a fait le choix de recevoir directement



Marie-Noëlle, Daniel et les artistes en exil du mois de juillet.

les contributions financières. Le rendement est bien moindre que par la plate-forme participative mise en place l'année dernière et la facture s'élève autour de 6 000 € (frais des artistes). Parce que réfugié n'est pas un métier, il est important que les artistes puissent continuer à exercer leur

art.

#### ▼ Pratique

Un appel aux dons est donc lancé afin de soutenir ce projet solidaire. Les contributions peuvent être adressées par voie postale : 4, rue du Presbytère, 35800 Saint-Briac-sur-Mer.

## Saint-Lunaire

### Art. O. Nestelhut et V. Martin exposent

Émeraude cinémas,  
15 h.

de Otzenberger (1 h 28).



Émeraude cinémas,  
17 h 30.

ULIETTE (ROYAL OPERA

neth MacMillan (3 h 15).  
Émeraude cinémas, en VO :  
à 20 h 15.

Émas, 2, boulevard Albert-1er,  
93.

r, rue B.-des-Loulinais,  
39.

li@manoli.org,  
li.org

gogique au musée Mano-  
anal l'animal ». Tous les  
squ'au 28 août de 14 h 30  
anoli, musée et jardin de  
9, rue du Suet. À partir de 4  
tion obligatoire. Tarif(s) :  
e (deux adultes et deux  
, 15 €. Contact :  
8 72 79 ou 06 82 48 30 08,  
oli@manoli.org,  
li.org

0 h 30-12 h, l'école de la  
fonton ; 12 h à 13 h, déjeu-  
30, concours de technique  
ce (y compris vestimentai-  
relais ; 16 h, remise des prix.  
ntact : les Amis de la baie de  
s, tél. 06 63 13 25 69, amis-  
gmail.com